

Ce ne sont là que quelques exemples de projets privés conçus unilatéralement. Cette tendance se répète de ville en ville dans l'ensemble du pays.

#### Groupes de citoyens

Pendant ce temps, des groupes de citoyens passaient à l'action et proposaient leurs propres façons d'aménager les villes. Il est essentiel que ces groupes participent dès les premiers stades au processus consultatif, mais il est tout aussi essentiel que leurs efforts n'aient pas été faits en vain.

La communauté chinoise vient de terminer une étude avec l'aide d'experts-conseils dans le but de revitaliser le secteur connu sous le nom de quartier chinois. Ce quartier est un élément attrayant et unique de beaucoup de nos villes et il y ajoute de la vitalité; il s'ajoute à la mosaïque culturelle qui donne au Canada une dimension particulière dont nous sommes tous très fiers et entichés.

La municipalité, comme toute municipalité qui progresse, avait aussi ses propres projets.

La ville s'inquiétait déjà du manque de coordination des nombreuses activités du noyau et du manque de ressources pour aborder les problèmes fondamentaux de ce secteur.

Elle a fait une proposition au gouvernement provincial afin de trouver une solution au problème du secteur désavantagé. Elle a aussi consacré des hommes et de l'argent aux programmes d'amélioration de quartiers parrainés par la Société centrale d'hypothèques et de logement: la section du logement de mon ministère que ne restreint pas ses activités au logement, mais s'occupe de la planification et de l'enrichissement des villes.

L'intérêt qu'a manifesté le gouvernement provincial pour l'aménagement de Winnipeg était beaucoup plus qu'accidentel. Winnipeg est la capitale du Manitoba et sa plus grande région urbaine. Près de 50% de la population de la province y vit et un pourcentage encore plus important de son revenu y est produit.

Le gouvernement du Manitoba avait qualifié le noyau de priorité urbaine et avait entrepris un certain nombre d'études importantes avec l'intention de lancer une attaque massive dans le domaine des ressources économiques et humaines. L'activité du gouvernement provincial s'est surtout fait sentir par

des programmes d'aide en matière de bien-être social, de santé, de logement et de culture.

Enfin, à cause de sa juridiction dans certains secteurs tels que l'aéroport, les chemins de fer, les bases militaires, l'emplacement des édifices et des bureaux de gouvernement qui assurent les différents services du gouvernement fédéral, les nombreux programmes de rénovation urbaine et d'amélioration de quartiers, le gouvernement fédéral avait un intérêt considérable pour la croissance de Winnipeg et une influence prédominante à cet égard.

Mon rôle en tant que ministre, comme je l'ai déjà souligné, est de réunir tous ces acteurs. Winnipeg représente un grand défi et une grande possibilité pour nous tous.

#### Organisme tripartite

Nous avons mis sur pied un organisme tripartite réunissant des représentants des administrations fédérale, provinciales et municipales afin qu'elles coordonnent toutes ces intentions disparates et afin que nous établissions notre rôle pour atteindre les objectifs qui serviront le mieux la population de Winnipeg.

Au palier fédéral, nous avons une myriade d'activités; j'en ai mentionné quelques-unes. De plus nous avons adopté certaines lois, telles que la loi sur le déplacement des lignes de chemin de fer, auxquelles nous pouvons recourir pour le déplacement des cours de triage et des lignes ferroviaires. Ce déplacement permet d'éliminer le délabrement urbain et d'assurer un service ferroviaire tout en libérant de grandes étendues de terrain dans le noyau central de la ville pour favoriser la régénération de ce noyau et la création ou l'amélioration de quartiers. Ces actions nécessitent l'initiative et la participation à la fois de la ville et de la province.

Par l'intermédiaire du Centre de développement des transports du ministère des Transports, nous collaborons avec la ville de Winnipeg et avons engagé des experts-conseils afin qu'ils étudient la possibilité d'un service de transport de masse dans l'un des corridors ferroviaires actuels qui va du centre de la ville à la périphérie.

Au Canada, Winnipeg est aussi l'une des 22 agglomérations urbaines principales, grâce à la SCHL, à faire partie d'un programme spécial de cartogra-

phie urbaine. Ce dernier permet de lever le plan de tous les terrains publics, d'illustrer les services présents et futurs relatifs à l'expansion urbaine ainsi que d'indiquer les obstacles à la croissance et le sens souhaitable que cette dernière devrait prendre.

C'est pourquoi Winnipeg est un exemple dont nous pouvons être fiers et qui illustre bien les réalisations possibles quand les secteurs public et privé unissent leurs forces. Nous sommes en bonne voie de protéger les intérêts de toutes les parties intéressées en coordonnant tous les efforts pour faire de la ville un endroit plus humain et productif où il fait bon vivre et travailler.

#### Discussions entre le Canada et le Portugal sur les pêcheries

Des délégations des Gouvernements portugais et canadiens se sont réunis à Ottawa les 4 et 5 septembre afin de discuter certaines questions en matière de pêcheries d'intérêt commun aux deux pays.

Les deux parties ont reconnu qu'il est devenu impératif d'assurer strictement le respect des obligations découlant de la Commission internationale des Pêcheries de l'Atlantique nord-ouest (ICNAF), en raison particulièrement de la diminution sérieuse des stocks de poissons. Les représentants portugais ont indiqué d'une part qu'ils prenaient des mesures pour améliorer les régistres de pêche de leurs bateaux afin d'assurer un meilleur enregistrement des prises fortuites rejetées en mer et d'autre part, qu'ils avaient l'intention d'intensifier leur programme d'échantillonnage pour permettre de faciliter l'évaluation des stocks et de la productivité qu'ils peuvent assurer. Il fut également convenu que sous l'égide du Plan de mise en Application Conjointe de l'ICNAF, des mesures seraient prises pour permettre à des inspecteurs portugais des pêcheries de travailler conjointement avec des inspecteurs canadiens en vue d'assurer la mise en application des règlements de l'ICNAF.

La délégation portugaise déclara que son Gouvernement avait l'intention de désigner sous peu un responsable portugais des pêcheries qui serait en poste à St-Jean-de-Terre-Neuve. Ce représentant agirait régulièrement et directement avec les autorités cana-